

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 27 janvier 2022

Compte-rendu affiché le 03 février 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 21  
janvier 2022

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

David HORNUS, Caroline VARGIOLU, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER

Pouvoirs :

David HORNUS à Céline MAROLLEAU, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON, Guillaume COUALLIER à Jean-Christian DARNE,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR DÉLÉGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL N°2021-66  
À 2022-002

Délibération : 01.2022.001

Transmis en préfecture le : 03/02/2022

**RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET**

NUMERO D'ORDRE	DATE	TITRE	OBJET
2021-066	08/12/2021	Consultation n°21601ST80 relative à la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du service affaires générales / état civil	Le marché porte sur la maîtrise d'œuvre qui permettra d'accompagner la ville dans le cadre du réaménagement du service affaires générales. Il est conclu avec l'entreprise IFCArchitecte, et prend effet à compter de sa date de notification pour la durée d'exécution des prestations. Le montant de ce marché conformément à la décomposition des prix global et forfaitaire est de 13 000 euros HT.
2021-067	07/12/2021	Mise à disposition temporaire du local situé 61 avenue Clemenceau à l'association Sud Ouest Emploi	En raison des travaux prévus dans le bâtiment, sis 24 avenue Maréchal Foch à Saint-Genis-Laval, dans lequel le 1er étage est mis à disposition de l'association Sud-Ouest Emploi, il est proposé à l'association d'occuper temporairement les salles du rez-de-chaussée du local 61 avenue Clemenceau à Saint-Genis-Laval.
2021-068	07/12/2021	Convention de mise à disposition des locaux 48/50 place des Basses Barolles à l'association Centre social et culturel des Barolles	La convention de mise à disposition, étant expirée depuis le 31 août 2021, les parties se sont rencontrées afin de régulariser la situation. De plus, il convient que le bâtiment soit rénové sur plusieurs points afin de redynamiser l'action sociale sur le quartier des Barolles. La commune envisage donc des travaux en 2022-2023 pour améliorer l'accueil principal du bâtiment et pour en faciliter la visibilité et l'accès.
2021-069	03/12/2021	Contrat de prestation de service avec la S.A. Performance	Dans le cadre de sa politique de soutien et de promotion des activités sportives, la commune a conclu un contrat de prestation de service avec la S.A. PERFORMANCE en achetant 50 places de basket ball par match pour la saison 2021-2022. Le contrat a été négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément aux articles L2122-1 et R2122-3-3 du code de la commande publique. Par l'utilisation du club comme vecteur pour des opérations de promotion et de relation publiques, ce contrat concourt à la promotion économique de la commune et à la promotion de la pratique sportive.
2021-070	17/12/2021	Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société TOTEM FRANCE sur la parcelle BX12 située 80 route de Vourles	La convention d'occupation précaire en date du 31 août 2005 signée avec la société ORANGE pour l'implantation d'équipements techniques dans le cadre de l'activité d'opérateur de communications électroniques sur la parcelle BX 12, 80 route de Vourles est arrivée à expiration. Il est proposé de conclure une nouvelle convention d'une durée de 12 ans avec un montant de redevance annuelle de 14 000 € net. Il est à noter que depuis le 1er novembre 2021, la

			société TOTEM FRANCE, filiale d'Orange créée pour la gestion des sites de l'opérateur, s'est substituée à la société Orange et qu'en conséquence la convention sera signée avec cette nouvelle société.
2021-071	17/12/2021	Convention de billetterie avec Mapado	Convention de billetterie avec la société Mapado pour la revente des billets de spectacle de La Mouche en ligne.
2021-072	17/12/2021	Attribution des marchés relatifs aux prestations de services d'assurance pour la Ville et le C.C.A.S. de Saint-Genis-Laval	Dans le cadre d'un groupement de commandes entre la ville et le CCAS, une consultation a été lancée pour le renouvellement des contrats d'assurances. Les 5 lots de la consultation ont été attribués. Les marchés prennent effet au 01/01/2022. Il est prévu une durée d'exécution de 4 ans.
2021-073	17/12/2021	Attribution du marché n° 21-24 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement d'un club house et terrains de tennis extérieurs sur le complexe sportif Henri Fillot	Ce marché vise la mission de maîtrise d'œuvre pour les futurs travaux d'aménagement d'un club house et terrains de tennis extérieurs sur le complexe sportif Henri Fillot pour une rémunération provisoire de 25 560 euros TTC.
2021-074	17/12/2021	Attribution du marché n° 21-25 relatif à la réalisation de mares dans le cadre du Projet nature des Hautes-Barolles sur le territoire de la commune de Saint-Genis-Laval	Dans le cadre du Projet nature des Hautes-Barolles, ce marché vise la la réalisation de 4 mares (3 en tranches fermes et 1 en tranche optionnelle) avec des barrières de protection pour un montant de 14 556 euros TTC.
2021-075	17/12/2021	Tarification des photocopies à la médiathèque	Les tarifs des photocopies effectuées à l'espace numérique du B612 ont jusqu'à cette année été fixés dans le cadre de la convention intercommunale entre les médiathèques de Brignais, Oullins et Saint-Genis-Laval. Étant donné que la nouvelle convention n'inclut plus cette tarification, la ville décide à compter du 1 janvier 2022, d'appliquer ses propres tarifs de photocopies.
2021-076	22/12/2021	Déclaration sans suite de la consultation relative à la mise en place d'un nouveau parcours de santé au Fort Côte Lorette	La consultation relative à la mise en place d'un nouveau parcours de santé au Fort Côte Lorette est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.
2021-077	22/12/2021	Attribution du marché 21-26 relatif à assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du système de chauffage du Pôle des Services Publics (PSP)	La ville a mis en concurrence des prestataires en vue de passer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du système de chauffage du Pôle des Services Publics. L'attributaire de ce marché est la société DPConseil pour un montant forfaitaire de 10 656 euros TTC.
2021-078	31/12/2021	Attribution du marché n° 21-28 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une stratégie patrimoniale durable	La ville a mis en concurrence des prestataires en vue de passer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une stratégie patrimoniale durable. L'attributaire de ce marché est la

			société TBMaestro pour un montant forfaitaire de 153 000 euros TTC.
2022-001	03/01/2022	Signature d'une convention de location des bassins et des vestiaires de la piscine municipale d'Irigny	L'apprentissage de la natation pour les élèves des classes de cycle 2 étant une priorité nationale et la ville de Saint-Genis-Laval ne disposant pas de piscine, il convient de signer une convention de service pour l'utilisation des bassins et vestiaires de la piscine municipale d'Irigny.
2022-002	06/01/2022	Cession du véhicule Peugeot 206 immatriculé 9018 ZT 69	Considérant l'état de vétusté du véhicule et dans une optique de gestion du parc automobile, il a été décidé de céder à titre onéreux le véhicule Peugeot 206 immatriculé 9018 ZT 69 à la SARL BERTO à Saint-Genis-Laval pour un montant de 300 euros.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**La Maire,  
Marylène MILLET**



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.